

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	19 (1911)
Heft:	10
Artikel:	Orbe sous les sires de Montbéliard et de Chalon d'après les comptes inédits de la ville
Autor:	Barbey, F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-17799

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

ORBE SOUS LES SIRES

DE MONTBÉLIARD ET DE CHALON

d'après les comptes inédits de la ville.

(Suite.)

Compte de 1432-1433 : Le vendredi après feste Saint-Yllayre (18 janvier 1432) fuit ly clers Anthoine de Nerouz de Moudon à Orbe pour avoer les XL et dues libres lesquel l'on doit à balli de Waul, payer pour ses despens ij s.

Aut clers de mess. le balli de Waul que l'on ly devoit pour les despens fait par luy pour la pourseute du bos de Chassagne xlij livres.

Des Sarrasins convertis passaient-ils à Orbe en donnant une représentation, un des notables de la ville se mariait-il, un gentilhomme ami, du voisinage, traversait-il le bourg accompagnant sa fille à Romainmôtier, les gouverneurs s'empressaient de témoigner leur charité ou leur reconnaissance par un don en argent, le plus souvent en nature, un pot de vin ou un mouton.

Compte de 1459 : A Guillaume Larcaut, par le comandement de tout le conseil, pour aulmône faite eis povre Saragin qui se sont fait cristient xij s.

Chiez Pierre Saget, pour le vin beuz par les dis Sarragin et certain companyon qui juèrent de l'espée à due main en la place, la dimenche aprest Saint Bartholomé (26 août 1459) par le comandement de la plus grant partie du conseil
xij d.

Compte de 1471 : A Nycol de Coppet de Succève, por achet de trois mouton donnez de part la ville à noble Glaude d'Arnex por le bienvenu de sa feme
XLIIJ s.

Compte de 1462 : A Jehan Regnat, pour iiiij pot de vin doneit de part la ville à la fille de mons. de Font, la dimenche devant Saint Nicholas (5 décembre 1462) que l'on la menoit à Romainmostier
xij d.

PASSAGES DE PRINCES ET DE HAUTS PERSONNAGES A ORBE

Ces extraits nous ont déjà révélé l'animation qui régnait certain jour à Orbe, placée sur la grande route de Savoie en Bourgogne, lorsque s'annonçait un illustre voyageur.

Il est nécessaire de les compléter et de retenir les noms de tant de gentilshommes, suzerains directs d'Orbe ou seigneurs étrangers, ecclésiastiques et grandes dames, qui traversèrent la ville. A tous, les gouverneurs réservaient bon accueil.

Nous suivrons ici l'ordre chronologique. Humbert de Villersexel et sa femme, on l'a déjà vu, se rendirent dans leurs terres de Vaud, lors de la promulgation officielle des franchises. Humbert passa à Orbe le 5 juin 1405.

Compte de 1404-1406 : Item pour quatre pot de clarez donez à Mons. d'Orbe, le venredi devant Pentecoste l'an que dessus (5 juin 1405)
vj s.

Item veint à Orbe Franceis de Gumoëns ver Mons. d'Orbe dessusdit pour paller à luy de aucunes choses pour la ville, et fuit despenduz chiez Guillemin de Noserez, présent Henri

Pitipas, Girard de Noserez, Girard Costablotz, Perrod Mareschaulx, Johan de Tillera, Jaquet Lamberczon, Joh. de la Combaz, Joh. Brochet, Ny. Baleson et plusieurs austres

x s. ix d.

Puis en 1408, lors du voyage d'Humbert en Terre Sainte, la ville fit porter au château, le 10 mars 1408, du vin, du miel et des épices.

Compte de 1407-1408 : Item pour loz claret dognez à Monseigneur pour sa bienvenue de Jerhusalem, ordonné per loz conseil le samedi des Bordes (10 mars 1408) coste tam en vin, mel, comme espices XLVIJ s.

Duquelx claret fuirent tramis à François de Gumoëns, enchié Henri Pitipax ij pot.

Item en fuirent beau enchié Joham de Tyllera iij pot.

Item despendirent, la sembedi que dessus, Henri Pitipax, Jaquet Lamberczon et Jeham de Tylleraz pour aler paler à Monseigneur pour loz fait de la ville inchié Henri loz Magnin ix s. et ij d.

Le séjour que fit Marguerite de Montbéliard en Suisse en 1409 doit avoir été un des derniers, puisqu'elle mourut prématurément en 1411. Quand elle arriva à Montagny, la ville d'Orbe lui envoya comme présent de bienvenue, le dimanche 20 octobre 1409, un bœuf et des volailles.

Compte de 1408-1409 : Item fuit ordinez par loz conseil le dimenche apès feste Saint Luc Evangéliste (20 octobre 1409) de dogner à Madame, pour son bienvenuz, ung bouf et six chastron, lyquelx bouf fuit achité ledit jors de enfans Nycholet Borgeis, coste xj florins.

Item ledit jors, fuirent tramis par loz conseil à Montagny, pour faire loz présent à Madame, Jaquet Lamberczon, Jeham de Pompaploz, Henri Costablotz, Perrot Lovat, Wyllame Barber et Joham Bernard, paié tant pour lours comme pour les

messellier qui menarent lesdit bouf et chastron à Montagny
en lours marendaz, inchié loz Cagnion v s. vj d.

La même année, un personnage désigné sous le nom de Mons. de Besançon, traverse la ville ; il faut probablement reconnaître sous cette appellation l'évêque de Besançon. En 1429, une princesse de Bavière y vient aussi et y reçoit le sire de Neuchâtel, accouru pour la saluer.

Compte de 1408-1409 : Item paié inchié Henri loz Magnin, pour quatre pot et demi de vin, pour dogner à Mons. de Besenczon, quant il se passa et se dinaz inchié Wyllaume Barbaz et ly porta Girard Biaupel de part la ville ij s. iij d.

Compte de 1429 : Item pour six symaine de claret données de part la ville à Mons. de Nueschastel¹, qui veint vers Madame de Beyvière. xxj s.

Louis de Chalon et sa première femme Jeanne de Montbéliard vinrent si fréquemment dans leur terre d'Orbe, qu'il nous est impossible de relever ici chacun de leurs séjours. Un itinéraire seul du prince d'Orange permettrait d'établir exactement la date de ses voyages en Suisse. Depuis qu'elle avait fondé le couvent des Clarisses d'Orbe, la princesse d'Orange se sentait attirée plus étroitement encore par la petite ville qui traitait avec bienveillance ses protégées, les Clarisses. Nous reviendrons plus loin sur cette communauté. Bornons-nous ici à signaler la venue à Orbe d'une suite de personnages ecclésiastiques, tels que l'évêque de Grenade, François de Fuste, vicaire général de l'évêque de Lausanne en 1458, l'official de Lausanne et le prieur de l'île Saint-Pierre au lac de Bienna en 1459, l'évêque de Saint-Jean d'Acre et le prieur de Talloires, accompagné du sire de la Bâtie en 1462. En 1460, le bailli de Vaud fait son apparition à Orbe, escorté du sire de Montricher.

¹ Jean, comte de Neuchâtel.

Compte de 1458 : A Pierre Saget, por le vim à mons.
l'evesque de Grenadaz, qui fut Orbe le jeudi après feste
Saint Denis (12 octobre 1458) ij s.

Compte de 1459 : Chiez Joham Costabloz pour quatre pot
de vin de Geneveis¹ donné à mess. l'official de part la ville,
dimenche après Assumption Nostre-Dame (19 août 1459),
par le comandement de plusieurs du conseil ij s.

Chiez Piere Saget, pour quatre pot de vin donné de part
la ville à mons. le prieur de l'ila Saint Piere, le venredi avant
feste Saint Martin (9 novembre 1459) présent Piere Saget et
Frances Lamberczon xij d,

Compte de 1462 : A Piere Saget, le venredy après Pen-
thecote (11 juin 1462) pour dux pot de vin rose et pour
dux pot de vin blanc donier de part la ville à mons. le ves-
quez de Acraz xxij d.

Audit. le londy enseguent (12 juillet 1462) pour trois pot
de vin de Geneveis doneir à mons. le priouz de Tellères
(Talloires) à mons. de la Batiaz et à certain aultre qu'es-
toyent en leur compagnye xxj d.

Mentionnons encore l'arrivée à Orbe, cette même année
1462, d'une cavalcade de jeunes seigneurs, des enfants
presque : deux fils du vieux prince d'Orange, Louis et
Hugues, âgés de 12 et 14 ans, et son petit-fils, Jean d'Ar-
guel. Comme c'était la première fois que cette bande
joyeuse faisait son entrée à Orbe, les gouverneurs déci-
dèrent d'offrir à chacun des voyageurs un présent de huit
florins d'Allemagne.

Compte de 1461-1462 : A mes seigneurs Loys et Hugonyn,
enfans de mons. le prince d'Orenges et à mons. Joham, fil

¹ Il s'agit d'un crû des environs de la ville. Le cadastre actuel d'Orbe mentionne encore un lieu dit : En Geneveis, au nord de la ville, sur les bords de l'Orbe.

de Mons. d'Arguel¹, pour leur premier bienvenuz, qui venyrent en la ville d'Orbe, à ung chacun de lour, vuyt (huit) florins d'Alemagne d'ort, ce sont en nombre vingt et quatre florins d'ort, qui valon, réduit en monnaie en livres, c'est assavoir

xxv livres, iiiij s.

Quant aux princes de la maison de Savoie, dont les terres entouraient les possessions des Chalon, les habitants d'Orbe eurent, à plusieurs reprises, à entrer en relation avec ces voisins considérables. Ce furent surtout des contestations répétées avec les gens de la seigneurie savoyarde des Clées qui donnèrent lieu à l'envoi de députations à la cour de Savoie. Nos comptes font très souvent allusion aux voyages des gouverneurs de la ville à Thonon ou à Pont-d'Ain, en Bresse. Celui de 1430-1431 nous met au courant des conditions du voyage d'Orbe à Thonon. On se rendait à cheval à Morges ou à Saint-Prex ; on y laissait ses montures et ses bagages pour traverser le lac en bateau.

Compte de 1430-1431 : Pour les despens et penes de Jehan de Giez, gouvernour, qui fuit tramis de part la ville à Thonon vers mons. le duc de Savoie pour suppléer (supplier) contre les chastellain et toutes laz communauté deis Clées sur l'aufense par eux fayte ou bos de Chassagne, et il demora v jours

xxxv s.

Pour adonques donner eis natonyer de Morge pour passer oultre le layc ij s.

A vallet de l'oster de Tonons pour ce qui fuit diligent pour trover une ne (nef, barque) pour passer à Morge vj d.

Pour repasser de ledit lieux de Thonon à Morge, donné eis notoneis iij s,

A vallet Pierre de la Cussine de Morge pour ce qui avoyt penser du (deux) chevaux dudit Jehan de Giez vij d.

¹ Guillaume de Chalon, fils aîné de Louis.

A Jehan Mausam pour ces jornee quant il fuit à Thonons
avayque lesdit Jehan de Giez, excepté ses despens lesquelx
fit ly s^r de Bayves de grâce espécialx xvij s. vj d.

Pour les despens et journées par Jehan Mausan et Aymo-
vet Tissotet, quand ils furent tramis de part la ville ver
mons. de Savoye pour supplier sur le fait de la fontaine
et douz marchiez, qui y demorarent sept jours

 iiij livres, xvij s.

Eis notonnieis qui le passèrent deis Morges jusque à
Thonon vj s.

A certain compagnyons de Samprex (Saint-Prex) qui por-
tarent les manteaulx et buges (coffres de voyage) et espées
deisdit Jehan et Aymonet et le portarent jusques audit leu
de Samprex xij d.

Donner à ung austre compagnyon dudit leu de Santprex
qui veint à Morge pour retourner des chevaul que le bastar de
la Serra avoit prester eisdit Jehan et Aymonet de ledit leu
de Santprex jusque à Morge par ce (que) il ne povit plus
aler xij d.

Au reste, les rapports d'Orbe avec la maison de Savoie
furent, semble-t-il, paisibles. En 1454, au cours d'une expé-
dition du duc de Savoie en Bresse, des soldats recrutés à
Baulmes et à Yverdon pour le service du prince passèrent à
Orbe, où ils furent convenablement traités.

Compte de 1454: Chiez Jehan Costabloz, pour v pot de vin
et troy double de pain donné à ceux de Baumes qui aloient
ou service de Mons. de Savoe, le jeudi avant feste Saint
Lorent (8 août 1454) ij s. ij d.

Et en 1463, sur le bruit de l'approche du comte Philippe
de Savoie, qu'on disait à Romainmôtier, la ville entreprit
des préparatifs pour une réception solennelle ; elle tenait à
« faire son devoir », nous disent les comptes. On consolida

à la hâte le pont devant la porte, mais le visiteur attendu ne semble pas avoir donné suite à son projet.

Compte de 1463: A Jehan de la Comba, le sambadi avant feste Saint Gaul (15 octobre 1463) que il fut tramis à Romainmostier, por savoir quant Mons. Philippe de Savoie departire dudit lieu de Romainmostier affin que la ville fit son devoir .xij d.

A Perrod Chambra, le sambadi avant feste Saint Gaul (15 octobre 1463) que il reffit un explatiron oudit pont que l'on disoit que Mons. Philippe de Savoie deveis passer par Orbe iij d

(*A suivre*)

F. BARBEY.

AU TEMPS DE LL. EE.

(Suite)

Comme tout bon Lausannois, André de Praroman avait des vignes ; elles étaient situées en Paleyres, à Pully, à Lavaux. Il en récoltait les produits avec un soin jaloux ; il soignait particulièrement son *servagnin*, son vin rouge de St-Saphorin, et jamais il n'allait à Chapelle sans se faire précéder ou accompagner par un ou deux petits tonneaux¹.

Il comprit bientôt combien il lui serait avantageux de faire vendre à Chapelle une partie de sa récolte ; seigneur du lieu, il n'avait point d'octroi à payer. Dans sa propre maison, il installa son officier Jonas Pache, qui se mit à y tenir un cabaret. Pache achetait le vin de son maître, et il le vendait aux gens du pays et aux passants, aux voyageurs qui se rendaient de Moudon à Orbe, et qui, arrivés au haut de la montée, éprouvaient le besoin de laisser souffler leurs chevaux, et de se restaurer un peu. Les hôtes étaient accueil-

¹ Le seigneur se plaint que ses petits bossatons aient été « fort caressés en chemin » par les charretiers.